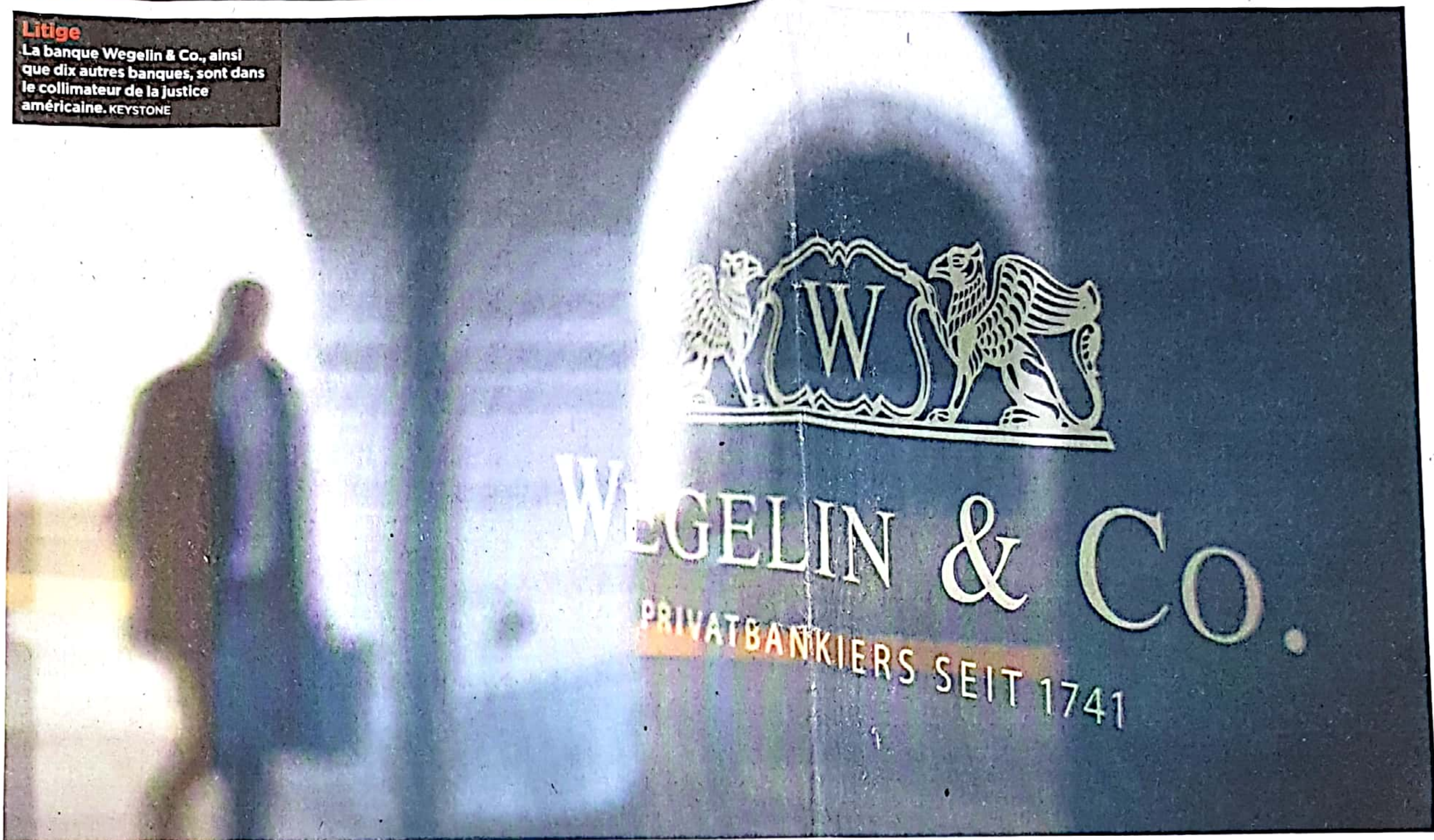


Litige

La banque Wegelin & Co., ainsi que dix autres banques, sont dans le collimateur de la justice américaine. KEYSTONE



«La Suisse n'a aucune arme»

Entretien Philippe Kenel, avocat fiscaliste, décortique la guerre fiscale avec les Etats-Unis

Fabian Muhieddine

La guerre fiscale avec les Etats-Unis repart de plus belle. Choc la semaine dernière: le Conseil fédéral a accepté de livrer des données cryptées aux Américains. Y était-il obligé? Il s'agit d'une pure gesticulation politique de la Suisse pour donner l'impression que nous sommes de bonne volonté. Mais je crois surtout que tout cela démontre à quel point la Suisse se retrouve dans une position d'infériorité. Nous sommes comme un suspect qu'on place en préventive de peur qu'il ne s'enfuit. C'est humiliant.

Que veulent les Etats-Unis? S'agit-il de punir les banques suisses ou de récupérer de l'argent?

Pour les Américains, ce n'est pas une question d'argent. Il s'agit avant tout de faire respecter la loi. Si, en Europe, l'infraction fiscale est considérée comme mineure, aux Etats-Unis, ce n'est pas du tout le cas: les fraudeurs y sont considérés comme des criminels. Evidemment, les Américains ont aussi besoin d'argent. Mais, plus que l'argent, il s'agit pour eux de faire respecter ce qui est considéré là-bas comme un dogme. C'est pour cela que les Américains y mettent autant de hargne. Ensuite, si les amendes salées que devront payer les banques leur rapportent de l'argent... tant mieux.

L'accord global que la Suisse cherche à négocier (les banques versent des milliards et en échange elles ne sont plus poursuivies par la justice) a-t-il des chances d'aboutir?

Une énorme partie des procédures pénales aux Etats-Unis se concluent par un accord. Donc, il n'est pas inimaginable que cet accord soit finalement signé. Mais on le voit bien, les Etats-Unis continuent à maintenir la pression. La banque Wegelin a été inculpée la semaine dernière et des données cryptées ont été ou vont être transmises. La pression sert à obtenir le plus possible de l'accord global. Et, évidemment, le plus possible de l'accord sur la convention de double imposition, qui est la vraie finalité.



«Nous sommes comme un suspect qu'on place en préventive de peur qu'il s'enfuit. C'est humiliant»

«La Suisse n'a rien à offrir. Puisque, soyons clairs, il ne s'agit pas de négocier pour le pays mais de régler une affaire privée»

«L'OCDE est l'organisme auquel la Suisse obéit à la lettre»

Philippe Kenel, avocat fiscaliste

La Suisse possède-t-elle des armes pour la négociation?

Aucune. La Suisse n'a rien à offrir. Puisque, soyons clairs, il ne s'agit pas de négocier pour la Suisse en tant que pays mais de régler une affaire privée, occasionnée par un comportement délictueux. Qu'UBS ait mal agi, on peut peut-être l'admettre... Mais que les autres aient continué en pensant être protégés parce qu'ils n'étaient pas sur le territoire américain est scandaleux. Une question de principe se pose: est-ce le rôle de la Suisse de défendre des banques qui n'ont pas respecté la législation américaine? Si Nestlé violait en Argentine un accord en matière d'environnement, la Suisse s'impliquerait-elle? Je ne dis pas qu'il ne faut pas agir. Mais je crois qu'il est important de redire ce principe car les citoyens ne comprennent plus.

Faudrait-il laisser les autres banques se débrouiller? Après tout, UBS qui avait dû payer une amende de 626 millions et livrer 4000 noms se porte bien. Et elle vient même d'annoncer des bénéfices.

La Confédération agit parce qu'elle a peur pour l'économie. Le Credit Suisse est l'une des onze banques visées par la justice américaine et représente un risque systémique. Il y a aussi les banques cantonales bâloise et zurichoise. Et là, c'est l'économie locale qui est en jeu. Mais, on le voit bien, ce ne sont pas ces banques que les Américains ont inculpées en premier, mais Wegelin. Comme pour faire un exemple et maintenir la pression.

Pourquoi?

Encore une fois, ce que veulent les Etats-Unis, c'est un maximum de transparence. Et c'est dans l'accord de double imposition qu'ils l'obtiendront. C'est là le véritable enjeu. Ils ont toujours été les plus exigeants en matière d'accords sur la fiscalité. Cette fois, les Etats-Unis ont voulu inscrire l'assistance pour des demandes groupées. Jusque-là, l'entraide judiciaire concernait un délit commis par un privé sur le territoire d'un Etat. La discussion avait donc lieu sur un nom précis. Avec cet accord, les Etats-Unis veulent que le point de départ ne soit pas l'individu mais un certain comportement,

que ce soit de plusieurs banques ou de plusieurs individus.

Cet accord doit être encore ratifié par le parlement. Or, l'UDC y est opposée et le PS demande des garanties pour un changement de comportement des banques avant de l'accepter.

Oui. Mais les Américains se comportent comme si l'accord était en vigueur. Même si eux-mêmes ne l'ont pas encore ratifié. C'est bien pour cela qu'ils demandent des informations sur onze banques suisses. En fait, ils ont déjà fait une première application de cet accord. Et ce qui les intéresse évidemment, c'est de poursuivre les banques mais surtout les contribuables.

L'Union européenne voudra-t-elle les mêmes conditions?

Bien sûr! Et elle les aura puisque toutes nos conventions de double imposition s'inspirent de l'article 26 du modèle de convention fiscale de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Et il est déjà prévu que le commentaire de cet article soit modifié en juin 2012. Il y sera introduit la demande groupée d'informations.

La Suisse sera-t-elle obligée d'accepter?

Souvenez-vous, la dernière fois, la Suisse avait accepté ces accords pour ne pas se retrouver sur la liste grise des paradis fiscaux. Les milieux suisses des banques craignent le jour où l'OCDE resserrera un peu plus ces critères et demandera un échange automatique des données. L'OCDE est l'organisme auquel la Suisse obéit à la lettre. Et c'est là toute l'absurdité de la position actuelle de la Suisse. On négocie avec les uns et les autres. Tout en refusant certaines choses que nous finirons par céder.

Le Conseil fédéral essaie encore de négocier des accords Rubik (l'impôt libérateur: les banques versent de l'argent au fisc étranger mais sans donner le nom des clients). Est-ce une bonne voie?

La Suisse a besoin de la libre circulation des services financiers. Nos concurrents directs, le Liechtenstein et le Grand-Duché du

Luxembourg la possèdent. La Suisse a essayé de l'obtenir de l'Union européenne contre Rubik. Mais la Commission a refusé: elle demandait l'échange automatique des données. Donc nous sommes allés voir les grands pays en espérant qu'ils signeraient et que cela provoquerait un effet de domo. Mais la France a refusé. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont dit oui mais attendons la ratification par leurs parlements qui est plus qu'incertaine en Allemagne. Mais cet accord a aussi ses faiblesses.

Toutes les tentatives semblent échouer les unes après les autres...

Nous sommes effectivement un peu comme le pêcheur dans *Le vieil homme et la mer*. Nous essayons de ramener l'énorme poisson sur la plage et, pendant ce temps-là, les requins mangent toute la chair. Le secret bancaire ne doit plus être vu comme un pilier de la démocratie suisse auquel il faut s'accrocher à tout prix. Le secret bancaire doit être un outil économique qui permet d'amener des capitaux dans les banques suisses. Et pour cela, il faut savoir le négocier.

Quel est l'avenir du secret bancaire? Est-ce la stratégie de l'argent propre?

Le secret bancaire fiscal, celui qui sert à éviter l'argent du fisc, est mort. Mais celui qui sert à protéger, à assurer une discrétion, celui-là existe toujours. Le secret bancaire sera différent en fonction des clients. Les clients américains, plus personne n'en veut. Ceux de l'Union européenne seront soumis, en fonction des négociations, soit à l'échange automatique des données, soit à Rubik... Et puis il y aura les autres. Comme par exemple, les pays arabes où il n'y a pas d'infraction fiscale puisqu'ils ne paient pas d'impôts. Le Conseil fédéral essaie effectivement de mettre en place un système où seul l'argent déclaré pourrait être accepté par les banques. Mais, comme je l'ai toujours dit, il ne faut pas céder le secret bancaire sans négocier. Or la Suisse remet toujours à plus tard ces négociations. La stratégie de l'argent blanc date depuis trois ans et rien ne bouge réellement.

Lire également en page 13